Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Sciences économiques et sociales

———

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L’évolution de la structure socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

Destinées des hommes selon la catégorie sociale de leur père, en 2020 (en %)

	Catégorie socioprofessionnelle du fils						
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	**Ensemble**
Agriculteurs exploitants	24,0	8,2	13,0	15,1	26,8	12,9	**100,0**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	20,4	24,6	22,2	24,7	7,5	**100,0**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	8,9	51,6	22,3	13,1	4,0	**100,0**
Professions intermédiaires	0,7	7,6	30,2	31,4	22,7	7,4	**100,0**
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,9	14,6	25,3	40,6	11,2	**100,0**
Employés et ouvriers non qualifiés	0,4	9,1	10,0	21,2	39,2	20,1	**100,0**
Ensemble	**2,1**	**9,9**	**23,5**	**24,1**	**30,2**	**10,2**	**100,0**

Champ : France, hommes français en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans à la date de l'enquête.

Source : Enquête Emploi, *INSEE*, 2020.

DOCUMENT 2

Catégorie socioprofessionnelle des personnes en 2014-2015 et de leurs parents (en %)

	Femmes	Hommes	Ensemble	Mère	Père
Agriculteurs exploitants	0,9	2,5	**1,7**	5,5	7,8
Artisans et commerçants	3,7	8,4	**6,0**	5,9	11,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	13,5	19,7	**16,5**	3,8	14,4
Professions intermédiaires	24,7	24,2	**24,5**	10,6	14,5
Employés et ouvriers qualifiés	29,0	33,3	**31,1**	22,8	33,9
Employés et ouvriers non qualifiés	25,7	11,6	**18,9**	25,2	13,0
N'a jamais travaillé ou profession inconnue	2,5	0,3	**1,5**	26,1	5,3
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Champ : France métropolitaine, personnes de 30 à 59 ans.

Lecture : en 2014-2015, 19,7 % des hommes sont cadres, 25,2 % des personnes ont une mère qui était employée ou ouvrière non qualifiée.

Source : Enquête Formation Qualification Professionnelle, *INSEE*, 2015.

DOCUMENT 3

Accès à l'enseignement supérieur selon la génération et le milieu social en 2020 (en %)

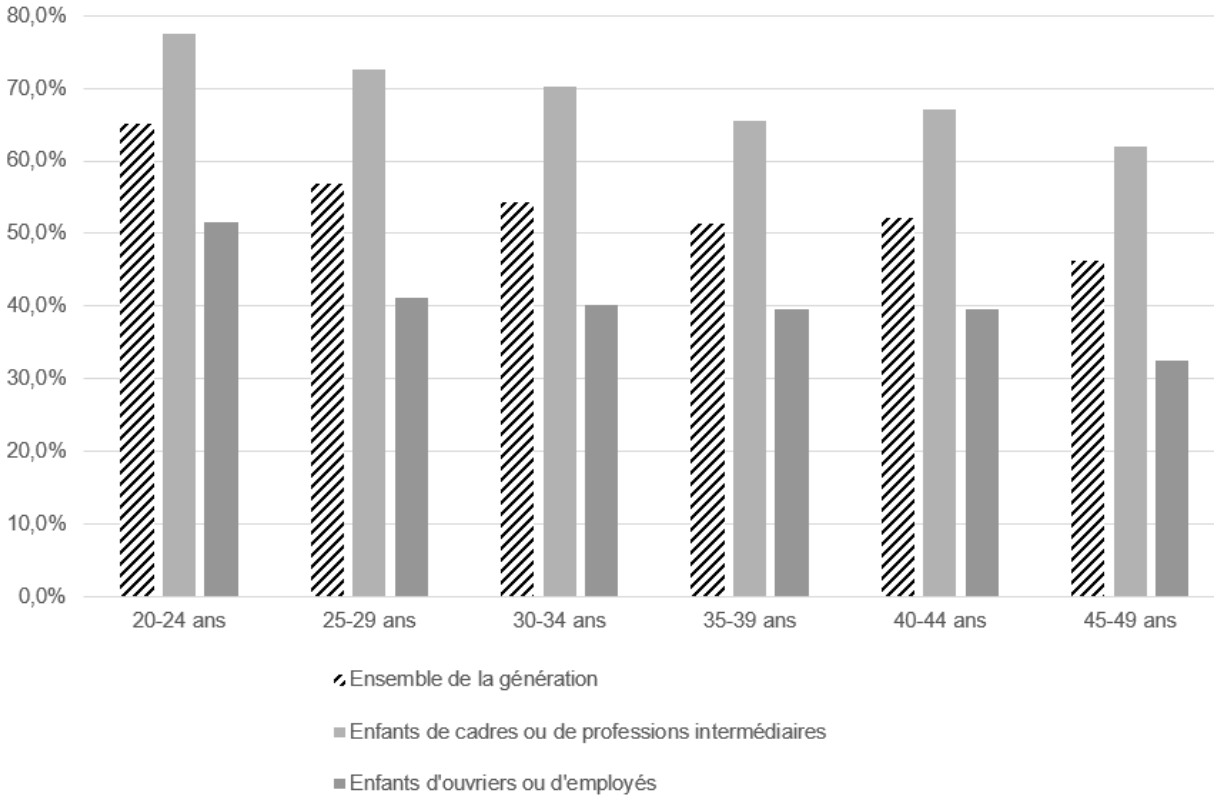

Champ : France métropolitaine plus DROM, hors Mayotte.

Source *:* Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, *État de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*, mai 2022.

DOCUMENT 4

Fin 2014, 1,4 million d'adultes de 18 à 24 ans ont leurs parents séparés. Dans près de neuf cas sur dix, ces jeunes ont vécu principalement chez un seul de leurs parents à la suite de la séparation (majoritairement leur mère) […]. Seuls 45 % des 18-24 ans dont les parents sont séparés poursuivent des études, contre 53 % de ceux dont les parents forment un couple. La durée des études des enfants de parents séparés avant leur majorité serait réduite de six mois à un an en moyenne […]. Ils ne sont, par ailleurs, pas plus souvent en emploi, mais, au contraire, plus fréquemment inactifs ou au chômage : un jeune sur quatre n'est ni en emploi ni en cours d'études quand ses parents sont séparés, contre moins d'un sur cinq quand les parents sont ensemble. Ils sont en outre sortis du système scolaire moins diplômés que les jeunes dont les parents forment un couple. En effet, lorsqu'ils ne sont plus en études, près de la moitié des jeunes adultes de parents séparés déclarent avoir un niveau inférieur au baccalauréat contre 36 % des autres jeunes […]. Les jeunes de parents séparés sortent du système scolaire plus souvent que les autres […]. Ces jeunes adultes sont souvent aidés par un seul de leurs parents pendant leurs études : ils sont 38 % à n'être aidés financièrement que par leur mère […]. Pendant leurs études, les jeunes adultes de parents séparés se projettent aussi moins loin. En effet, ils sont 26 % à ne pas viser un niveau d'étude au-delà de deux ans après le baccalauréat contre 18 % dans le cas où les parents forment un couple. Réciproquement, 52 % d'entre eux souhaitent poursuivre leurs études jusqu'à cinq ans ou plus après le baccalauréat contre près de 60 % pour ceux dont les parents sont ensemble.

Source : Jacques BELLIDENTY, « Études, travail, logement : comment les enfants de parents séparés entrent dans l'âge adulte ? », *DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Evaluation et des Statistiques)*, juin 2018.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Montrez que les problèmes d'appariement sur le marché du travail sont sources de chômage structurel.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Vote et abstention aux élections de 2017 selon le diplôme et la catégorie sociale (en %)

	Vote systématique	Vote intermittent	Abstention systématique
Ensemble des inscrits	**35,5**	**50,8**	**13,8**
Diplôme (pour les inscrits âgés de 25 ans ou plus)			
Sans diplôme	28,7	46,3	25,0
Inférieur au Bac	37,5	48,6	13,9
Bac	34,7	53,4	11,9
Supérieur au Bac	41,6	50,2	8,2
Catégorie sociale (pour les inscrits âgés de 25 ans ou plus)			
Agriculteurs exploitants	44,1	48,8	7,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	36,2	54,0	9,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,1	48,5	6,4
Professions intermédiaires	35,4	55,9	8,7
Employés	30,3	57,6	12,1
Ouvriers	26,1	57,9	16,0
Retraités	45,8	38,2	16,0
Autres personnes sans activité professionnelle	25,9	52,6	21,5

Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui ne votent à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique) et ceux qui votent de façon intermittente.

Champ : inscrits (18 ans ou plus pour l'ensemble, 25 ans ou plus pour les diplômes et catégories sociales) sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte).

Source : INSEE, *Enquête sur la participation électorale*, 2017.

Questions :

1. À l'aide du document, vous montrerez que l'abstention systématique varie selon le niveau de diplôme. *(2 points)*

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que le vote dépend de variables sociodémographiques. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques.

DOCUMENT 1

Émissions de CO_2 par habitant (en tonnes) et PIB par habitant (en dollars) dans différents pays du monde en 2018

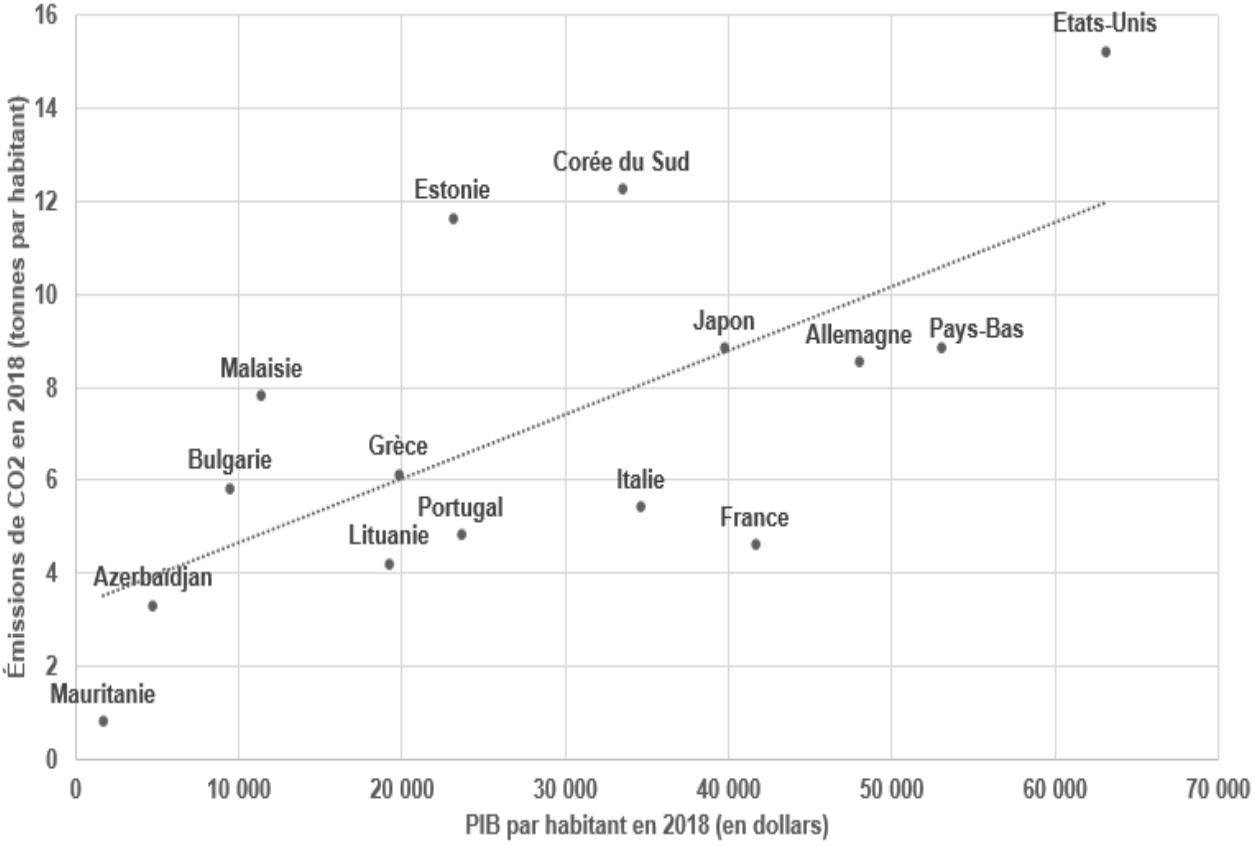

Source : d'après Banque mondiale, 2022.

DOCUMENT 2

Le lundi 9 août 2021, le GIEC[1] a publié la première partie de son sixième rapport [...]. Il a été rédigé par 234 scientifiques de 66 pays, sur la base de plus de 14 000 études scientifiques. Les prévisions climatiques sont très pessimistes et accablantes [...]. Selon le rapport, la température de la planète devrait augmenter de 1,5°C dès 2030, soit dix ans plus tôt que la précédente prévision du GIEC. Le GIEC étudie cinq scénarios et le plus pessimiste prévoit un réchauffement compris entre 3,3 et 5,7°C. [...] L'objectif de l'accord de Paris de 2015[2] était de limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C. Or la tendance actuelle est plutôt celle d'un réchauffement de 4°C ou 5°C. Par ailleurs, les experts ont démontré que la canicule approchant les 50°C qu'a subie le Canada en juin 2021 n'aurait pas été possible sans le changement climatique. Celui-ci multiplie par 150 le risque de survenue d'une canicule. Le réchauffement climatique est désormais d'actualité, avec des conséquences *"irréversibles pour des siècles ou des millénaires"*, alerte le GIEC. Le niveau des océans s'est élevé de 20 cm depuis un siècle, et le rythme de cette hausse s'est accéléré durant la dernière décennie […]. D'après les prévisions, la mer pourrait gagner un mètre d'ici 2100 [...]. Dans son rapport, le GIEC démontre que l'activité humaine est responsable *"sans équivoque"* du réchauffement climatique [...]. La concentration de gaz carbonique (CO_2) dans l'atmosphère depuis 2011 est en moyenne de 410 parties par million (ppm)[3], un niveau jamais atteint depuis deux millions d'années. Le CO_2 est le principal agent des gaz à effet de serre, qui sont à l'origine du réchauffement climatique. Les émissions de CO_2 sont, elles, largement dues aux énergies fossiles.

Source : www.viepublique.fr, 2021.

1 : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat.
2 : Traité international signé en 2015 qui vise à atténuer le réchauffement climatique.
3 : Les ppm (parties par million) correspondent au nombre de molécules de CO_2 par million de molécules d'air.

DOCUMENT 3

Évolution de l'état des stocks de poissons marins mondiaux, de 1974 à 2019

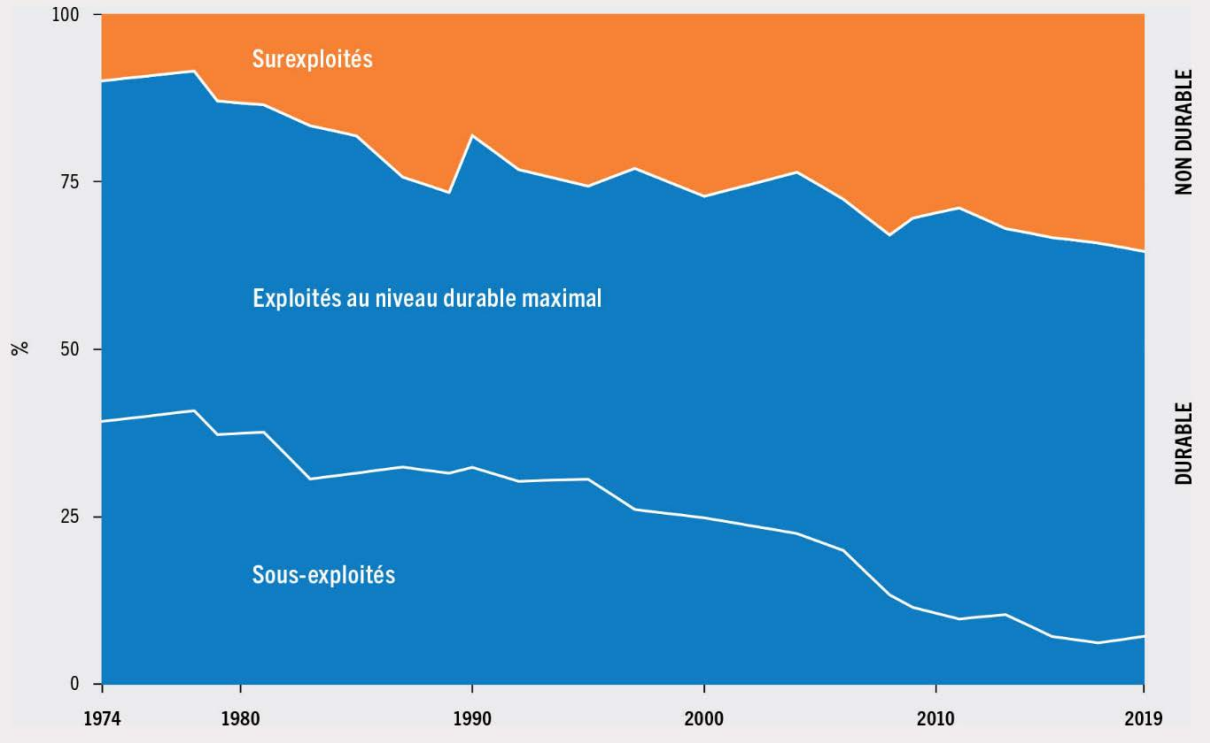

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2022.